

**COMPTE RENDU du BUREAU (réunion téléphonique)**  
**Du 11 février 2019**

**Présents :** N. Hammache, B. Jacquot, V. Olla, M. De Amarin, G. Zok, L. Brossat, Y. Lecaude, J. Billard, N. Trotoux, S. Louvel,  
**Excusés :** S. Deltour, P. Caillebotte, T. Dubut

Objets	Informations / Décisions	R1
<b>Informations</b>		
Débat territorial sport	Encore beaucoup d'interrogations sur la gestion de la nouvelle « agence du sport » (ex Cnds). Les subventions 2019 pourraient être gérées par le mouvement sportif, avec une adaptation pour chaque fédération en fonction de ses propres moyens. Soit un « grand débat » sur la gouvernance du sport, mais sans encore de solutions pratiques ni de calendrier concret.	NH
Déménagement du Comité	<p>Construction d'une « maison régionale des sports » à Gerland / Lyon et libération des locaux de Bourgoin ; le bâtiment étant repris par la commune. Nous avons déjà donné nos besoins de surface au Cros, à savoir idem actuellement, soit un bureau sans garage pour le gros matériel.</p> <p>Trois options possibles à ce jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tout à Gerland ;</li> <li>2. Tout à St-Pierre de Bœuf ;</li> <li>3. Bureau et petit matériel à Gerland + gros matériel à SPB.</li> </ol> <p>Pour prendre une (bonne) décision, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'option Gerland :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o préciser la date de disponibilité du nouveau bâtiment ; (fin 2021)</li> <li>o connaître les services administratifs apportés (accueil, repro...) et les coûts associés ;</li> <li>o savoir les conditions matérielles et financières d'une option garage pour le petit et le gros matériel</li> </ul> </li> <li>- Pour l'option SPB :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o revoir mairie et DDT pour préciser nos besoins et la faisabilité à la suite de la première réponse négative, au motif du site en zone inondable</li> <li>o étudier la faisabilité et les conditions d'un bureau du Comité sur le site</li> </ul> </li> </ul> <p>Soit un tableau comparatif à construire dans les 6 mois à venir (avantages, inconvénients, impacts financiers et humains).</p> <p>En première réponse, Myriam n'envisage, ni de déménager, ni d'aller travailler sur Lyon, ni même d'opter pour un temps de télétravail.</p>	<p>NH</p> <p>GZ</p> <p>NH GZ</p>
VP Sport Région	Réunion avec la nouvelle VP sport du Conseil régional le 5 mars à Lyon à 10 h en salle des déclarations	NH BJ
<b>Décisions</b>		
Stage comm.	Présence d'un élu au stage sur la communication interne mis en place par le CROS en accompagnement de Myriam (28 février matin et 5 mars journée à Bourgoin)	MDA BJ

Bilan 2018 et Projets 2019 CO Région	<p>Décisions et organisation collective pour la finalisation des fiches de demande de subventions au conseil régional (contrat d'objectifs) ; Bilans 2018 et Projet 2019 à produire par les différents R1 (cf mail Myriam) Demandes à faire avant le 10 mars... Enveloppe à priori similaire à 2018</p> <p>NB : les cadres mentionnés se rapprochent de l' élu référent</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Jeunes moins 12 ans (stage d'avril) 1500 €</li> <li>2. Formation Creps organisation de stages 2000 €</li> <li>3. Valorisation partenariat Région</li> <li>4. DRE</li> <li>5. Formation d'encadrants</li> <li>6. Challenge régional jeunes</li> <li>7. Handi et Sport adapté</li> <li>8. Développement des clubs</li> <li>9. Prévention violences enfants</li> <li>10. Radicalisation et promotion laïcité</li> <li>11. Tournée de l'Est</li> <li>12. Sport santé</li> <li>13. Sport scolaire lycées</li> <li>14. Investissement : achat matériel (Plan pluriannuel à reconstruire)</li> <li>15. événement Trace (tous les autres étant portés par les clubs)</li> </ol> <p>Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches (Bilans et Projets) à faire remonter à Myriam pour le 22 février</li> <li>- Réunion à Bourgoin le 6 mars 10h-16h pour finaliser fiches et budgets</li> </ul>	<p>LB</p> <p>LB</p> <p>MDA</p> <p>VO</p> <p>LB</p> <p>VO</p> <p>LB</p> <p>MDA</p> <p>MDA</p> <p>MDA</p> <p>VO</p> <p>MDA</p> <p>LB</p> <p>MDA</p> <p>LB</p> <p>MDA</p>
Lettre rappel DDCSPP 73 pour non déclaration séjours mineurs	<p>Suite à la lettre de rappel à l'ordre de la DDCSPP Savoie pour non déclaration du séjour mineurs à La Féclaz :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- téléphoner à la DD pour préciser les conditions d'organisation (hébergement réservé par le CR mais mineurs sous la responsabilité de leurs familles ou accompagnateurs), les attentes de la DD et préparer un courrier de réponse</li> <li>- Élargir la question aux conditions d'hébergement et d'agrément ERP des bâtiments d'accueil famille (voir avec DDCS 38)</li> <li>- diffuser le mémento ACM 73 au bureau</li> </ul>	<p>BJ</p> <p>GZ</p> <p>BJ</p>
Stratégie pôle espoirs	<p>Le dernier comité directeur a donné mandat à Patrice Fischer pour représenter le comité auprès des institutions, mais sans enveloppe ni autorisation budgétaire, et toujours en lien, et si possible avec l'accompagnement d'un membre du bureau, NH, NT ou BJ. Aucune somme n'est inscrite au budget 2019. A minima le soutien au DRE Oyo peut être transféré sur le pôle.</p> <p>Vincent Olla et Patrice Fisher préparent un budget pluriannuel (4 ans), avec 2 ou 3 versions (haute, basse, médiane) (avec ou sans CTS).</p> <p>Une décision ne peut être prise qu'avec l'accord des financeurs réunis au vu de ce budget / projet de fonctionnement.</p>	<p>VO</p> <p>PF</p>
Procédure caution régionale / calendrier	<p>La FFCK nous ayant reproché d'avoir cautionné le festival de Dragon boat d'Annecy alors qu'il tombe le même jour que les CDF de DB, le bureau doit-il valider / cautionner toutes les manifestations proposées au calendrier, y compris épreuves régionales et/ou « open » ?</p> <p>Réponse : On garde la même procédure, sauf quelques cas particuliers</p>	<p>MDA</p> <p>LB</p> <p>NT</p>
Rémunération Myriam	<p>Prime 2018 : 800 €</p> <p>Augmentation 2019 : 80 € brut mensuel</p>	<p>SL</p>

Compte rendu rédigé par Bernard Jacquot